



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

PARCOURS PRIJ

**Plan régional d'insertion
pour la jeunesse des quartiers
prioritaires en Île-de-France**

Un parcours d'insertion sur-mesure

SOMMAIRE

1

Qu'est-ce que le PRIJ ?

2

Un parcours d'insertion sur-mesure par l'emploi et la formation, le sport et la culture

3

Une démarche d'insertion au coeur du plan de relance

1 Qu'est-ce que le PRIJ ?



Dans les quartiers prioritaires, de trop nombreux jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation, alors que la région Île-de-France est la plus dynamique des régions françaises. Afin de lutter contre ces inégalités géographiques et territoriales, l'État a déployé, depuis des décennies, de multiples dispositifs à destination de ces jeunes. Toutefois, par manque d'information ou d'accompagnement, beaucoup de ces jeunes ne recouraient pas à ces dispositifs alors qu'ils pouvaient y prétendre.

C'est fort de ce constat que le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a décidé de lancer en 2018 un Plan régional d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires (PRIJ).

Ce plan n'est pas un dispositif additionnel mais une démarche volontariste fondée sur le repérage des jeunes en difficulté afin de leur proposer des parcours individualisés qui permettront d'aboutir à des solutions d'insertion sur-mesure.

Fondé sur la coopération entre les acteurs de terrain, il est une véritable porte vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers. L'objectif de ce plan est d'offrir un accompagnement individuel renforcé aux jeunes en difficulté d'insertion, âgés de 16 à 25 ans et issus des **95 quartiers prioritaires de la ville** concernés (sur les 272 que compte l'Île-de-France), une attention particulière étant portée aux jeunes décrocheurs.

Ce plan ambitieux propose un accompagnement par des référents de parcours entièrement investis dans l'accompagnement quotidien des jeunes.

Si la préfecture de la région d'Île-de-France assure un rôle d'impulsion et de coordination, le repérage des jeunes en difficulté est réalisé sur le terrain, au niveau local. Dans chaque département, les préfectures mettent en œuvre le plan en veillant à la mobilisation des différents acteurs concernés et à son adaptation aux spécificités du territoire.

150 référents du quotidien

L'accompagnement des jeunes au quotidien est réalisé par des référents de parcours, recrutés dans le cadre du PRIJ. Il est notamment permis par la mobilisation de l'appel à projets du Plan d'Investissement des compétences (PIC) « Repérage des invisibles », les postes d'adultes-relais et les postes financés par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation.

Il existe trois types de référents :

- ▶ le référent « **médiateur** », dans une fonction de repérage et de rattachage,
- ▶ le référent « **conseiller** », exerçant une fonction d'orientation et d'accompagnement dans les démarches,
- ▶ le référent « **éducateur** », davantage axé sur l'accompagnement socio-éducatif et la mobilisation du jeune autour de son projet de vie.

Afin de lui proposer les dispositifs d'aide les plus adaptés à sa situation, le principe au cœur du PRIJ est la rencontre avec le jeune. C'est en allant à leur rencontre qu'il devient possible de bâtir une relation de confiance avec les jeunes et de construire avec eux des parcours de réussite durable.

Le témoignage de Fatna, référente de parcours à Fontenay-sous-Bois

Est-ce compliqué de contacter les jeunes ?

« Les jeunes sont très difficiles à contacter. La méthode qui marche, c'est l'aller vers. Un référent de parcours n'est pas sédentaire : je suis toujours dehors. Tout un processus est à mettre en place avant une entrée pérenne dans la vie professionnelle. Si les problématiques annexes ne sont pas réglées (comme le logement par exemple), les jeunes peuvent tout lâcher au milieu d'une très bonne trajectoire professionnelle. Le propre même du PRIJ, c'est de régler ces problématiques pour rendre possible l'insertion professionnelle ».

Comment se construit l'accompagnement sur le long terme ?

« Je donne tout le temps à mes jeunes l'exemple d'un enfant qui apprend à marcher : on va forcément tomber plusieurs fois avant de se relever une bonne fois pour toutes. Ce n'est pas grave de se tromper : parfois des jeunes font une session de découverte d'un métier dans une mission locale et se rendent compte que ça ne leur plaît pas. Mais il faut en passer par là. Les jeunes doivent reprendre confiance dans les institutions. Ils doivent s'autonomiser et comprendre que la mission locale est une étape nécessaire dans leur parcours. Et même lorsque les jeunes sont entrés dans la vie professionnelle ou en formation, on garde une feuille de route sur 5 ans. C'est quelque chose qu'ils n'avaient pas avant : une visibilité sur l'avenir ».

Comment procédez-vous pour construire un parcours individualisé ?

« Le rattachage du jeune à un dispositif se fait en trois temps. Dans un premier temps, il s'agit de réfléchir à des propositions qui soient réalisables. Ensuite, les propositions sont discutées et étoffées en concertation avec la mission locale. Une fois ces deux étapes réalisées, je présente les propositions aux jeunes. In fine, ce sont eux qui décident. Ce n'est pas mon choix, c'est leur choix. Quand je leur donne le pouvoir de décider, ils écoutent. Si on ne les laisse pas décider, il y a beaucoup de chances qu'en cas d'échec ils rejettent la faute sur le choix qui a été fait ».



Une convention pour mieux identifier et accompagner les décrocheurs

La prise en charge des décrocheurs, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, fait l'objet d'une convention Etat - Région - Association régionale des missions locales. Elle permet d'établir des listes de décrocheurs à partir de campagnes d'appels téléphoniques (la dernière campagne a permis de contacter **17 000 jeunes**). Diffusées aux préfets délégués pour l'égalité des chances ainsi qu'aux sous-préfets à la ville, ces listes sont utilisées par les groupes opérationnels et les référents de parcours du PRIJ pour entrer en contact avec les décrocheurs.

35 groupes opérationnels déployés au niveau local

Ces groupes adaptent le plan aux spécificités du territoire en s'appuyant sur l'expertise des acteurs de terrain. La composition des groupes opérationnels varie selon les territoires et ils peuvent notamment regrouper :

- ▶ les services de l'État (Éducation nationale, UD-DIRECCTE, DDSCS, PJJ, SPIP) ;
- ▶ les collectivités territoriales signataires du contrat de ville (commune, intercommunalité, conseil départemental) ;
- ▶ la CAF ;
- ▶ Pôle emploi ;
- ▶ les missions locales ;
- ▶ d'autres structures et associations en charge de l'insertion des jeunes.

***Paris**

5 groupes opérationnels

25 référents de parcours

Val-d'Oise

5 groupes opérationnels

11 référents de parcours

Yvelines

5 groupes opérationnels

56 référents de parcours

*Seine-Saint-Denis

*Paris

*Hauts-de-Seine

*Val-de-Marne

Essonne

6 groupes opérationnels

56 référents de parcours

***Hauts-de-Seine**

3 groupes opérationnel

6 référents de parcours

***Val-de-Marne**

6 groupes opérationnels

6 référents de parcours

***Seine-Saint-Denis**

2 groupes opérationnels

18 référents de parcours

Seine-et-Marne

3 groupes opérationnels

11 référents de parcours

2 800 jeunes accompagnés
1 445 sorties positives*
en Île-de-France
(au 30 juin 2020)

*sortie positive :
embauche ou en formation

Les territoires ciblés, les quartiers prioritaires où se trouvent le plus de jeunes en difficulté

75 - Paris

Grand Belleville
(10^e, 11^e, 20^e)
Les Portes du 20^e
19^e arrondissement (5 QPV)
17^e/18^e arrondissements
(3 QPV)
13^e arrondissement (3 QPV)

78 - Les Yvelines

Mantes-la-Jolie : Val Fourré ;
Les Mureaux : Cinq Quartiers/Cité Renault -
Centre ville ;
Chanteloup-les-Vignes : Noé-Feucherets ;
Sartrouville : Le Plateau - Les Indes ;
Trappes : Merisiers-Plaine de Neauphle /
JeanMacé ;
La Verrière : Bois de l'Etang ;

92 - Hauts-de-Seine

Gennevilliers : Courtilles ; Agnettes ;
Voltaire 1- Gabriel Péri; Voltaire 2 - Grésillon ;
Bagneux : Abbé Grégoire, Mirabeau ;
Pierre Plate, (cité des Musiciens) ;
Nanterre : Le Parc ;

94 - Val-de-Marne

Champigny-sur-Marne :
Les Mordacs - Bois L'Abbé
Valenton : Quartier de La
Lutèce/Bergerie ;
Villeneuve-Saint-Georges :
Quartier Nord ;
Vitry-sur-Seine : Commune
de Paris - 8 mai 45 ;
Créteil : Mont-Mesly/Habette/
Coteaux du sud ;
Villejuif : Lebon/Mermoz ;
Fontenay-sous-bois :
La Redoute ;

77 - Seine-et-Marne

Melun : Almont, Mézereaux ;
Melun/Le Mée-sur-Seine :
Plateau de Corbeil ;
Le Mée-sur-Seine :
Les Courtilleraies - Le Circé ;
Dammarie-les-Lys : Plaine
du Lys - Bernard de Poret ;
Nemours : Mont Saint Martin ;
Meaux : Beauval Dunant ;

91 - Essonne

Grigny : La Grande Borne ;
Grigny 2 ;
Viry-Châtillon : La Grande Borne ;
le Plateau ;
Evry : Pyramides ;
Corbeil-Essonnes : Montconseil ;
Les Tarterêts ; La Nacelle ; Rive Droite ;
Epinay sous Sénart : Plaine Cinéastes ;
Vigneux-sur-Seine : Croix Blanche ;

93 - Seine-Saint-Denis

Plaine Commune : Les 23 QPV ;
Terre d'Envol : Les 14 QPV ;

2

Un parcours d'insertion sur-mesure par l'emploi et la formation, le sport et la culture

L'objectif du PRIJ est l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires de la ville d'Île-de-France. Pour cela, trois axes sont notamment développés.

► L'insertion professionnelle par l'emploi et la formation

Afin de répondre aux difficultés d'accès à l'emploi, des actions de mobilisation pour sensibiliser et renforcer l'offre d'apprentissage sont mis en place dans les quartiers prioritaires.

Des opérations d'apprentissage coaching, dont l'objectif est de favoriser la rencontre entre les jeunes les centres de formation et des entreprises, sont organisées dans des villes couvertes par le PRIJ.

Pour l'organisation de chaque opération d'apprentissage, un groupe opérationnel est constitué en collaboration avec les agences locales de Pôle emploi, les missions locales, les Centres de Formation d'Apprentis ainsi que les services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et de l'Éducation nationale. A l'issue de ces rencontres, les jeunes pourront se voir proposer un contrat d'apprentissage ou bien une orientation vers des dispositifs d'immersion en entreprise ou vers des prépas apprentissage.

L'apprentissage coaching en quelques chiffres

84 sessions d'apprentissage coaching entre septembre et décembre 2019 en Île-de-France.

4910 jeunes participants.

343 entreprises mobilisées.

► L'insertion professionnelle par le sport

Depuis mars 2019, Sport dans la ville met en place des actions dans le cadre du PRIJ, notamment à travers le dispositif « Un ballon pour l'emploi ». Spécialisée dans l'insertion professionnelle par le sport, cette association propose des programmes offrant aux inscrits un accompagnement personnalisé sur le long terme (des enfants aux jeunes adultes) et des sorties et des séjours « découverte » afin de permettre aux jeunes de quitter temporairement leur environnement quotidien.

8 quartiers sont ciblés par ce dispositif déployé dans les communes de Bobigny, Gonesse, Paris, Saint-Denis, Saint-Ouen et Sarcelles.

Un ballon pour l'emploi en quelques chiffres

Grâce à cette action, ce sont **96** jeunes qui ont bénéficié en 2019 d'un suivi individuel renforcé par un responsable Insertion dédié et spécialisé. Ces jeunes ont par exemple participé dans ce cadre à un sas de remobilisation sur 3 jours, des visites d'entreprises, un parcours sport/santé avec la Mission locale de Bobigny, des rendez-vous Mardis du TAF (Travail – Accompagnement – Formation) et à des simulations d'entretiens ou de Job dating. Ils ont également pu visiter des salons et forums de l'apprentissage ou des métiers.

Depuis, **32** jeunes ont pu trouver une sortie positive en emploi ou en formation dans le cadre de cette action.





► L'insertion professionnelle par la culture

Dans le cadre du dispositif mis en place par la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris « Sortir du cadre », qui organise des jumelages entre des quartiers prioritaires franciliens et de prestigieuses institutions culturelles, plusieurs établissements ont réorienté leurs projets pour la période 2019-2021 à destination des jeunes du PRIJ comme le Louvre et le Château de Versailles.

« Au cœur de Versailles » a par exemple pour but d'ouvrir les portes du château de Versailles aux habitants des quartiers prioritaires des Mureaux. Dans ce cadre, les jeunes repérés par le PRIJ ont l'occasion de découvrir une fois par mois les métiers de conservation, de protection et de valorisation du patrimoine.

En octobre 2019 a été lancée une nouvelle session avec **8** nouveaux métiers abordés (jardinier, sellier-maroquinier, parqueteur, encadreur, tapissier, restaurateur de peinture, staffeur stucateur ou encore marbrier) et la mise en place de rencontres avec des écoles en plus des rencontres avec les maîtres d'art.

Avant le confinement, **154** personnes avaient été accueillies sur 4 journées de présentation.

Au coeur de Versailles en quelques chiffres

30 sessions « découverte » organisées en 2019.

239 jeunes accueillis en 2019.

8 jeunes inscrits dans des écoles à l'issue de la découverte de ces métiers.

3

Une démarche d'insertion au coeur du plan de relance

La crise économique résultant de l'épidémie de Covid-19 frappe particulièrement les jeunes et plus notamment ceux qui étaient déjà éloignés de l'emploi. Certains dispositifs ont en effet été suspendus, bien que les outils numériques et distanciels (téléphone, réseaux sociaux, etc.) aient été utilisés pendant le confinement pour maintenir le lien avec les jeunes.

Dès le mois de mai, les **150 référents de parcours du PRIJ** ont été déployés afin de remobiliser les jeunes. Avec les médiateurs sociaux financés par l'Etat, ils ont poursuivi le repérage de nouveaux jeunes décrocheurs.

Le soutien des jeunes en difficulté, placé au centre du plan de relance du gouvernement, est aujourd'hui une priorité d'action publique. Formation des jeunes dans les secteurs stratégiques, aides à l'embauche des moins de 26 ans, ...

Les mesures sont nombreuses et le PRIJ est donc, à ce titre et plus que jamais, mobilisé aux côtés des jeunes des quartiers prioritaires d'Île-de-France.

Quelques exemples d'actions menées en lien avec le PRIJ

Les missions locales et pôle emploi, des partenaires majeurs

Les **72 missions locales de la région** ont été sollicitées par la DIRECCTE pour renforcer leur action auprès des jeunes.

- ▶ Aménagement des horaires d'ouverture pendant la période estivale pour nouer ou de renouer le contact avec les jeunes sans solution.
- ▶ Des conseillers pôle emploi supplémentaires mobilisés notamment dans la perspective d'une extension des territoires concernés par le PRIJ.

Les écoles de la 2^e chance, même l'été

L'Île-de-France compte huit écoles de la 2^e chance, qui accueillent chaque année **3 200** jeunes de 16 à 25 ans.

Des opérations pour rendre visible ce dispositif ont été réalisées tout l'été dans la perspective de la rentrée de septembre.

Le plan d'investissement dans les compétences (PIC)

Plusieurs appels à projet ont été lancés pendant la crise sanitaire afin de permettre, dès la rentrée, de renforcer le dispositif existant de réinsertion des jeunes décrocheurs. À ce titre, l'appel à projet national du PIC permettra dès 2020 de proposer aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur **100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes**.

En Île-de-France, **28 structures de prépa-apprentissage** ont été retenues soit près de **2 000 places** au total.

Les groupes opérationnels et les référents de parcours du PRIJ peuvent désormais orienter utilement les jeunes accompagnés vers ce dispositif qui apparaît tout à fait adapté dans le cadre de leur parcours et dans le contexte actuel de crise sanitaire.

Porté par le groupe AEF Info, un projet de job-board, destiné aux jeunes du PRIJ et permettant un suivi et un accompagnement par leurs référents de parcours, a été retenu en mai 2020 par le Haut-commissaire aux compétences au titre de l'appel à projets du PIC « Repérage des invisibles » à hauteur de 1 M€. Ce projet consiste à développer une application mobile permettant de croiser offre et demande d'emploi, tout en constituant un outil de liaison entre jeunes, recruteurs et référents de parcours. Le projet prévoit également la création d'une plateforme téléphonique visant à répondre aux questionnements des jeunes dans leur mise en relation avec le monde de l'entreprise.

100 sessions d'apprentissage coaching d'ici décembre !

Afin de renforcer la mise en relation entre l'offre et la demande d'apprentissage, de nouvelles sessions d'apprentissage coaching seront organisées en 2020.

L'objectif est de réaliser entre début septembre et fin novembre **une centaine d'opérations** mobilisant environ **6 000 jeunes**.

Ces opérations seront ciblées sur **les métiers en tension** et sur des jeunes de niveau infra-bac et des décrocheurs, principalement orientés dans le cadre du PRIJ.

L'Association nationale des apprentis de France (ANAF) a notamment été missionnée par la préfecture de la région d'Île-de-France pour soutenir le déploiement de l'apprentissage dans la région en proposant à **300 jeunes** un accompagnement complet.



Contact : pref-mission-ville@paris-idf.gouv.fr

Pour plus d'informations, retrouvez le guide PRIJ : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/70185/456141/file/GUIDE_PRIJ_2020_WEB_Pages.pdf

Les objectifs du PRIJ

Repérer les jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation, en particulier les décrocheurs scolaires

Aller vers ces jeunes et leur proposer un accompagnement individuel

S'inscrire dans une **logique de parcours** d'insertion sociale et professionnelle

Comment bénéficier du PRIJ ?

Etre âgé de 16 à 25 ans. Habiter l'un des 95 quartiers prioritaires concernés. Etre en difficulté d'insertion.

Le PRIJ en chiffres

50 dispositifs mobilisables (insertion professionnelle, éducation, logement, santé, culture, sport, lien social, citoyenneté)

150 référents de parcours pour un accompagnement individualisé)

35 groupes opérationnels pour déployer le plan

2 800 jeunes suivis jusqu'à présent

Les acteurs du PRIJ

Pilotage au niveau régional par la préfecture de la région d'Île-de-France

Mise en oeuvre par les préfectures de département en mobilisant les acteurs au sein des 35 groupes opérationnels

Composition des groupes opérationnels : services de l'État, collectivités, CAF, Pôle emploi, missions locales, structures et associations

Le financement du PRIJ

Plan d'investissement dans les compétences «Repérage des invisibles»

Mobilisation du droit commun

Crédits « Politique de la ville » de l'État

Postes d'adultes-relais et FONJEP

Contact : pref-mission-ville@paris-idf.gouv.fr



Retrouvez toute l'actualité et toutes les informations sur le PRIJ :
www.prij.fr

Contact presse :

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
5 rue Leblanc - 75911 Paris Cedex 15

01.82.52.40.25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 Prefet75_IDF  <https://www.linkedin.com/company/l-état-en-île-de-france>